

Communiqué de presse
Paris, le 7 novembre 2025

Vivien & Associés nomme Elie Lounis en qualité d'associé

Paris, le 7 novembre 2025 – Vivien & Associés a le plaisir d'annoncer la cooptation d'Elie Lounis en qualité d'associé au sein de son équipe Corporate / M&A, à compter du 1er janvier 2026.

Depuis sa création, le cabinet s'attache à poursuivre une croissance essentiellement organique et à offrir à ses talents internes de réelles perspectives d'évolution. Cet engagement constant en faveur de la promotion interne est une véritable marque de notre identité.

Elie est titulaire d'un Master 2 DJCE de l'Université de Rennes et d'un Master 2 en droit des affaires de l'Université Panthéon-Assas. Inscrit au barreau de Paris depuis 2015, il a rejoint Vivien & Associés la même année, après une expérience au sein de la CCI Paris Île-de-France. Nommé *Counsel* en 2023, Elie a joué un rôle actif dans le développement de la pratique M&A du cabinet, en pilotant en autonomie des opérations complexes et en contribuant à renforcer l'expertise de l'équipe auprès d'une clientèle exigeante et diversifiée.

Elie accompagne entreprises, investisseurs et entrepreneurs dans leurs opérations de fusions-acquisitions, *joint-ventures* et restructurations complexes. Il allie rigueur technique, efficacité et pragmatisme et une compréhension fine des enjeux stratégiques de ses clients.

"Cette nomination est la concrétisation d'une relation de confiance construite au fil des années avec le cabinet, ses avocats et nos clients. Je suis particulièrement honoré de la confiance qui m'est accordée et suis résolument déterminé à poursuivre, avec rigueur et dévouement, l'accompagnement des projets stratégiques de nos clients" – Elie Lounis

"La cooptation d'Elie est naturelle. Elle récompense son sérieux, son savoir-faire technique et humain et l'attention qu'il porte à la relation avec nos clients. Nous nous réjouissons de l'accueillir au sein de notre association. Cette cooptation marque également la volonté du cabinet de renforcer un positionnement qualitatif sur le marché, tout en continuant d'assurer la promotion de ses meilleurs talents internes" – Nicolas Vivien

À propos de Vivien & Associés AARPI

Vivien & Associés AARPI est un cabinet d'affaires créé en 1999, présent à Paris, Bruxelles et Lyon. Le cabinet compte aujourd'hui trente-neuf avocats. L'offre de services du cabinet s'étend à la plupart des domaines du droit des affaires, avec un accent particulier dans le domaine des fusions-acquisitions, des contrats, de la fiscalité et du droit du travail ainsi qu'en matière de contentieux des affaires, de réglementation bancaire et financière, de droit de la concurrence et de la distribution, et plus généralement, de droit économique, dans un cadre international ou domestique.

Contact :

Wendy Tran Quan

Assistante

Wendy.tranquan@va-fr.com

Vivien & Associés AARPI

Tel : 01 45 02 39 50